



RESTAURATION SCOLAIRE GRILLE DES TARIFS

Valables du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

Service Scolaire
servicescolaire@ville-epernon-fr
Tél 02 37 83 88 89

Elèves des écoles maternelles et élémentaires	Quotient familial*(QF)	Tarif	Prix d'un repas
Enfants domiciliés à Epernon Elèves d'ULIS	QF inférieur ou égal à 300	1	2,68 €
	QF supérieur à 300 et inférieur ou égal à 550	2	3,18 €
	QF supérieur à 550 et inférieur ou égal à 850	3	3,72 €
	QF supérieur à 850 et inférieur ou égal à 1200	4	4,20 €
	QF supérieur à 1200	5	4,69 €
Enfants domiciliés hors Epernon et scolarisés à Epernon (sauf ULIS)	Tarif unique	EXT	6,63 €
Personnel communal, enseignants	Tarif unique		4,65 €
Enfants PAI apportant leurs repas	Tarif unique		1,00 €

* Pour l'année scolaire 2022-2023, le quotient familial est calculé à partir de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.

Le montant du revenu brut global y figurant est divisé par 12 (nombre de mois dans l'année) et par le nombre de personnes vivant au foyer (les personnes célibataires, divorcées, veuves ainsi que l'enfant handicapé, sont comptés pour 2 parts).

Au cas où l'avis d'imposition ne serait pas fourni, le tarif le plus élevé sera appliqué (tarif 5).